
Comité national ITIE

CR N° 01/2021/CNITIE/RSE

COMPTE RENDU
REUNION DU COMITE NATIONAL DE L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE
DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES (CN-ITIE – 11 février 2021)

Activité : Réunion Comité National de l'ITIE	Mode : Virtuel	
Date : 11-02-2021	Début : 09h 30mn	Fin : 13h

Le jeudi 11 février 2021, s'est tenu, en mode virtuel, la première réunion ordinaire du Comité National ITIE (CN-ITIE). L'ordre du jour proposé était le suivant :

- Mot d'ouverture de la Présidente du CN-ITIE ;
- Informations générales ;
- Compte rendu des activités de dissémination du rapport ITIE 2019 ;
- Point sur les activités inscrites au PTA (1^{er} semestre 2021) ;
- État de l'exécution financière (exercice 2019-2020) ;
- Présentation des TDR du rapport ITIE 2020 ;
- Présentation de la Feuille de route de la Revalidation ;
- Échanges et discussions ;
- Divers.

L'ordre du jour a été approuvé, sans amendement, par les membres du CN-ITIE

Étaient présents :

1. Mme Awa Marie Coll Seck
2. Mme Aissatou Sy
3. Mme Awa Diaw
4. Mme Asthou Mbaye
5. Mme Fatou J. Senghore
6. Mme Kardiatou KA
7. Mme Khadidiatou Dramé
8. M. Adama Gaye
9. M. Mamadou Mbaye
10. M. Abdoul Aziz Diop
11. M. Cheikh Fall Mbaye
12. M. Oumar Wane
13. M. Jean Bassène
14. M. Amadou Samb

15. M. El hadji Diallo
16. M. Massène Gadiaga
17. Mme Marième Diawara
18. M. Papa Alioune Badara Paye
19. Mme Mariane Ndiaye
20. Mme Solange Fall
21. Mme Mariama Dieng
22. M. Moustapha Fall
23. M. Ibrahima Baldé
24. M. Abdoulaye Mbengue

1) Mot de la Présidente

La Présidente a présenté ses meilleurs vœux de fin d'année aux participants et a souligné la particularité du contexte marqué par la pandémie à Covid-19, en insistant sur les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire.

Elle a magnifié l'engagement de toutes les parties prenantes dans la mise en œuvre du processus ITIE en dépit toutes les contraintes relevées depuis le mois de mars 2020.

Selon elle, toutes les entités, en particulier la Société Civile, ont répondu présent à l'occasion des activités de partages des résultats et conclusions du rapport ITIE 2019.

Après Thiès (20-23 décembre 2020) et Kédougou (04 au 09 janvier 2021), le concept de dissémination résiliente a été développé pour les régions de St louis et Fatick. Cela a permis de mener un certain nombre d'activités, notamment des émissions et conférences virtuelles.

Elle a aussi informé les participants de la lettre du Président de la République, Son Excellence M. Macky Sall, félicitant les efforts du Groupe Multipartite, sur la Gouvernance du secteur extractif et surtout sur la publication de son rapport ITIE 2019.

La présidente a également partagé quelques informations relatives à la tenue du Conseil d'administration qui aura lieu les 17 et 18 février 2021, en précisant que le point sera aussi fait sur l'impact de la pandémie. Les problèmes liés aux taxes, aux impôts, aux coûts de productions seront également traités. En conclusion, elle a félicité le groupe des efforts consentis pour la transparence et la redevabilité dans la gouvernance du secteur extractif, tout en souhaitant plein succès aux travaux.

2) Informations générales

**Points de
discussion**

Dans son intervention, la Secrétaire Permanent (SP) a évoqué les points suivants :

- La note d'information (14 janvier 2021) adressée par la Présidente du CN-ITIE au Secrétariat International de l'ITIE, reportant les activités de dissémination en raison de la pandémie à Covid-19.
- Des éléments de réponse ont été envoyés par le CN-ITIE au Secrétariat International, sur le maintien de la date du démarrage de la Revalidation, ainsi que sur les priorités en termes de divulgation systématique, la déclaration des Bénéficiaires effectifs (BE) et la transparence des contrats ;
- Réception du courrier en date 25 janvier 2021 fixant officiellement la date de démarrage de la revalidation désormais est fixée au 1^{er} juillet 2021 ;
- Séance de travail avec le Secrétariat International sur le nouveau modèle de Validation ;
- Les impacts de la pandémie sur les activités du CN-ITIE en particulier la tenue de la dissémination dans certaines régions et la mise en œuvre de la feuille de route de la Revalidation ; le report du projet de voyage d'étude de la délégation de l'ITIE Sierra Leone en raison de la crise sanitaire.

3) Sur les activités de dissémination du rapport ITIE 2019

Le Responsable de Communication a fait un compte rendu des disséminations régionales tenues à Kédougou, Thiès, Saint-Louis et Fatick en mettant le focus sur la couverture médiatique. Il a indiqué que :

- 109 productions écrites et audiovisuelles portant sur le rapport de l'ITIE ;
- 06 Émissions communautaires en raison d'une heure par numéro pour échanger sur la gouvernance du secteur extractif :
 - Thiès : Rts radio et Thiès Prestige
 - Saint-Louis : teranga fm et Rts radio
 - Fatick: Sokone fm et Niambato fm

Il a aussi précisé que la Commission Communication a mis à profit les avantages des technologies pour partager des informations relatives à la gouvernance des ressources naturelles. Il ressort clairement que la presse en ligne diffuse plus abondamment l'information sur le secteur. Il a signalé que la Page Twitter qui comptait 891 abonnés au 23 juin 2020, est passé de 1302 abonnés au 08

février 2021. La Page LinkedIn compte désormais 231 abonnés au 08 février 2021. Il a aussi précisé que le rapport ITIE 2019 et les documents y afférents sont publiés sur le Site web de l'ITIE. Il déclare que les points suivants sont **les principaux points abordés par la presse** :

- Résultats et conclusions du rapport 2019
- Contenu Local
- Les données environnementales
- Les paiements sociaux
- Redressements fiscaux de Kosmos et SGO
- Les informations sur les états financiers de MIFERSON et PETROSEN
- Fonds de péréquation avec le nouvel arrêté
- Bénéficiaires effectifs

Il a affirmé que plusieurs supports de communication ont été développés, dans le but de rendre plus compréhensible les données du rapport.

4) Sur les activités inscrites au PTA (1^{er} semestre 2021), la Responsable de Suivi Évaluation a rappelé que le Plan de travail annuel 2021 a été élaboré dans un contexte particulier marqué par la crise sanitaire mais aussi, par la revalidation du Sénégal. Ce qui fait que beaucoup des activités étaient planifiées pour le premier semestre. Elle a également attiré l'attention sur le fait que la plupart des activités devrait connaître au moins un début d'exécution au premier semestre. Au Titre des activités nous avons :

- Mettre en œuvre les recommandations issues des rapports et de la validation ;
- Avoir une mise au point des obligations de contenu local ;
- Mettre en œuvre le décret relatif à la divulgation des bénéficiaires effectifs ;
- Faire le suivi des engagements pris dans les textes de loi votés ;
- Préparer le dossier de validation du Sénégal conformément aux exigences de la Norme ITIE ;
- Préparer et lancer le processus de recrutement de l'AI et Élaborer un rapport de conciliation pour l'exercice 2020 ;
- Extraire les données de la télé déclaration pour l'élaboration du rapport ITIE 2020 ;
- Élargir le périmètre des déclarations aux informations relatives aux compagnies de la zone AGC et aux compagnies de services ;
- Mettre en œuvre d'une stratégie de communication et de dialogue avec les acteurs locaux ;

- Améliorer de la divulgation des données sur la gestion et le suivi de l'impact environnemental des industries extractives ;
- Accompagner l'opérationnalisation du registre sur les BE ;
- Plaidoyer et sensibilisation des parties prenantes pour l'application effective des textes qui régissent le secteur des IE ;
- Tenir des sessions de renforcement de capacités des parties prenantes ;
- Améliorer la coordination et le fonctionnement du CN-ITIE.

5) État de l'exécution financière (exercice 2019-2020),

Le Responsable Administratif et Financier (RAF) a fait le point sur l'exécution budgétaire du CN-ITIE pour l'exercice 2020. Il a surtout mis le focus sur les différents financements du CN-ITIE en indiquant leur taux d'exécution.

Il a signalé que le budget de l'État a été exécuté à hauteur 99,98%, avec seulement 441 948 frs CFA partis en fonds libres.

En ce qui concerne les fonds de la Banque mondiale, le premier et le deuxième *Grant* ont enregistré un taux d'exécution respectivement de 98,51% et 92,81%. Le dernier don a été clôturé le 30 juin 2020. Il a aussi indiqué que les quelques activités réalisées sur l'année 2020, avec ce don sont la mise en place de la plateforme de télédéclaration, l'étude d'impact, l'audit du don EGPS et la prévision de l'audit de clôture en 2020.

Le Fonds de OSIWA est exécuté à hauteur de 60,29%, avec comme activités réalisées la production de supports de communication, les ateliers de dissémination de Kédougou, de Thiès, et de Matam rapportés ITIE (2015, 2016 et 2018).

Celui de la grande Bretagne est exécuté à hauteur de 61,32%, avec les activités de dissémination de ST Louis et Fatick du rapport ITIE 2018 et la mise en place du registre sur le bénéficiaire effectif GAINDE.

Il a signalé qu'en 2021, le CN-ITIE a instauré un système de comptabilité d'engagement à la place du système de comptabilité de trésorerie.

6) Les TDR du rapport ITIE 2020 ont été présentés par le SPA qui a fait un bref survol du contexte ; des objectifs de la mission et attentes ; de l'étendue des services, tâches et éléments livrables attendus ; des exigences relatives aux qualifications des Administrateurs Indépendants ;

des exigences relatives au rapportage et calendrier pour les éléments livrables attendus et des Contributions du client et personnel de contrepartie (Voir TDR Administrateur Indépendant).

Le SPA a évoqué les nouvelles orientations de l'ITIE international concernant le suivi environnemental et la transition énergétique, l'amélioration de la compréhension des enjeux des industries extractives par les populations et enfin les retombées socio-économiques sur les femmes en particulier.

Pour ce qui est des formulaires de déclaration, il rappelle qu'ils sont remplis au niveau de la plateforme de télédéclaration (systèmes GovIn et Fusion). Il a aussi noté certaines améliorations au niveau du formulaire comme **la taxe sur le ciment, le taux de la taxe et l'incorporation du tableau effectif masse salariale personnel extérieur** tel que prévu dans les états financiers.

Le SPA a informé que le périmètre des entreprises pour l'exercice 2020, est composé de vingt-six (26) entreprises dont dix-huit (18) sociétés minières et huit (8) pétrolières. Il a aussi proposé de faire la collecte des données avant le départ de certaines entreprises comme Cairn Energy et Far.

Pour les organismes collecteurs, il a déclaré que ce sont les mêmes entités qui vont constituer le périmètre et il a suggéré cette année de voir avec ANSD les données sur le NINEA plus d'exhaustivité pour la base de données des NINEA de l'ITIE. Pour la certification, c'est le même format qui est adopté à savoir faire certifié le formulaire par l'auditeur externe.

7) La Feuille de route de la revalidation

Le SPA a rappelé que le 24 décembre 2020 le Guide de Validation a été adopté avec la nouvelle approche pour évaluer les progrès qui tiennent compte des 3 critères : la transparence avec l'exigence 2 à 6, l'engagement des parties prenantes avec l'exigences 1.1 à 1.4, et les résultats et impacts avec les exigences 1.5 & 7. Ces critères sont évalués de *faible* à *très élevé* avec une notation qui va de 0 à 100. Il a précisé aussi que dans cette nouvelle approche, le score par composantes varie de « *non respectée* » à « *dépassée* ».

Il a informé que les validations sur la base de cette nouvelle approche commenceront le 1^{er} avril 2021. Le Sénégal entrera en jeu à partir du 1^{er} juillet 2021.

Échanges et discussions,

Le représentant du Ministère du Pétrole et de l'Énergie a donné l'information sur la mise en ligne effective du Cadastre Pétrolier du Sénégal (CPS) en fin février et demande au SPA les informations pertinentes que le CN-ITIE voudrait voir au niveau du portail.

Le Président de la Commission Communication a proposé dans son intervention, de renforcer la communication institutionnelle et celle de masse pour une meilleure appropriation et une compréhension commune en s'appuyant sur les OSC. Il a proposé par ailleurs, la tenue d'une réunion conjointe entre la commission validation et celle de communication pour adopter des stratégies communes de résilience.

Le représentant de SYNPICS suggère que la communication de proximité doit être encouragée en proposant en ce sens que le CN-ITIE signe des partenariats avec les radios associatives et communautaires (URAC), pour atteindre l'ensemble des populations.

Le représentant du Ministère des Mines et de la Géologie a recommandé d'établir rapidement la liste des parties prenantes pour la consultation dans le cadre de la Revalidation afin qu'elles soient informées à temps et qu'elles puissent prendre toutes les dispositions nécessaires.

Sur la mise à jour du Cadastre minier, il a informé que l'appel d'offre a été lancé et que c'est l'immatriculation au niveau du Ministère des Finances qui était attendue pour le démarrage de la mission. Il a, en dernier lieu, indiqué que le Ministre et la Directrice des Mines sont disposés à transmettre au CN-ITIE toutes les conventions minières qui restaient.

La question de la transition énergétique a été soulevée par le représentant du Cadre des pétroliers pour dire que c'est une priorité pour toutes les sociétés pétrolières qui l'ont inscrit dans leur agenda.

L'autre représentant dudit Cadre a salué l'intégration du tableau annexe des états financiers sur les salaires au niveau des formulaires de déclaration. Il a aussi suggéré de codifier toutes les procédures budgétaires pour faciliter le suivi de la Commission Finance.

La représentante de la DEEC a abordé la question de la transparence environnementale et recommande de renforcer les informations relatives à l'environnement dans les prochains rapports ITIE. Elle a suggéré, en plus des dépenses environnementales, de fournir des informations soutenues relatives à l'exigence 6.4, notamment l'impact environnemental des activités extractives pour pousser les entreprises à respecter les engagements environnementaux et lister les entreprises qui n'ont pas d'étude d'impact environnemental pour corriger les manquements et surtout être en phase avec la mise en œuvre de la transparence environnementale.

Elle a aussi recommandé que le partage de l'information soit privilégié au sein du Comité pour une mise en œuvre efficace, optimale et une appropriation des activités par tous les membres.

Le représentant du Ministère de la Justice suggère de mettre le focus sur la sensibilisation des acteurs en charge du Registre sur les Bénéficiaires Effectifs avant toute évaluation.

Le représentant de la Direction Générale des Douanes a informé que les services des Douanes souhaitent bénéficier d'une formation sur l'utilisation de la plateforme *télédéclaration FUSION* car les agents de la douane en charge de cet outil ont du mal à l'utiliser.

Le représentant du Secrétariat Général du Gouvernement a mis l'accent sur les points critiques soulevés par le Président de la Commission Validation par rapport à la publication des licences pour dire que le Comité doit surtout se focaliser sur les défis et continuer à travailler en collégialité et exhorte à l'ensemble des membres du Secrétariat techniques et des commissions techniques de s'y conformer pour une bonne gouvernance du GMP.

La représentante de la Société Civile a quant à elle, abordé le point sur la possibilité de travailler avec les relais communautaires pour plus d'informations sur le travail du CN-ITIE auprès des communautés. Elle recommande de ne pas trop institutionnaliser la communication dans ces zones. Sur le volet environnemental, elle a soulevé que l'étude effectuée par *Article 19* a montré le gap qu'il y a entre ce que les communautés disent et ce que les entreprises soutiennent.

La représentante de PETROSEN a préconisé la circulation de l'information au sein du GMP.

A la suite de toutes ces interventions, la Présidente du CN-ITIE recommande la tenue de la réunion entre les Commissions Validation et Communication. Les présentateurs ont pris bonne note des suggestions et recommandations formulées par les intervenants.

Le SPA apportant quelques éléments de réponse rappelle pour l'exigence 2.5, qu'il faut retenir que l'évaluation est progressive et qu'elle devra intervenir en 2022. Aussi, la validation doit documenter s'il existe ou non un Registre public sur les Bénéficiaires Effectifs.

Pour ce qui est des impacts environnementaux, il précise que les recommandations du CN-ITIE ont été transmises au Ministre de l'Environnement par la Présidente. Il a soulevé le problème de la disponibilité de l'information sur le site du ministère de l'environnement : les études d'impact, les informations sur les émissions de gaz à effet de serre ne sont pas disponibles sur ledit site.

Par rapport au Cadastre Pétrolier il serait pertinent de voir le détail de tout ce qui est lié à l'information contextuelle, au cadre juridique, aux contrats licences, à la contribution à l'économie, la participation de l'État, la prospection, la production et les exportations.

Sur la formation des services des Douanes, une date commune sera déterminée pour tenir la formation sur l'utilisation de la plateforme.

Le Président de la Commission Validation a soulevé le sérieux problème lié à la non-conformité des licences et a insisté sur la nécessité de corriger cette non-conformité. A ce titre, il recommande de recruter un stagiaire pour régler ce problème qui est plus un problème de reclassement et de mise en forme.

La représentante de la Chambre des Mines du Sénégal a réitéré l'engagement de la Chambre des Mines à accompagner le processus et à veiller au respect de la feuille de route pour la validation. Pour ce qui est des études d'impact, elle signale que toutes les entreprises au niveau de la chambre des Mines ont effectué leur étude d'impacts et suggère au CN-ITIE d'établir une liste de toutes les entreprises qui n'ont pas élaboré leur étude d'impacts et les divulguer dans le prochain rapport ITIE.

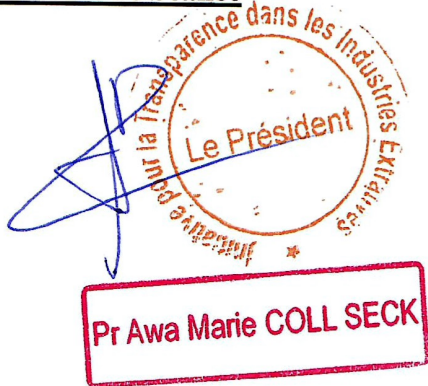
7 - DIVERS

Au titre des divers, la Présidente a proposé aux membres du CN-ITIE de se réunir à huis clos.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance a été levée à 13h.

Fait à Dakar le 11 février 2021

La Présidente de Séance



The circular stamp contains the text "Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives du Sénégal" around the perimeter and "Le Président" in the center. Below the stamp is a rectangular red stamp with the text "Pr Awa Marie COLL SECK".